www.chartresdebretagne.fr

Le Chartrain

Vie municipale | En ville | Interco | Côté asso | Culture | Enfance-jeunesse

Journal d'informations municipales - Mars/Avril 2024

Sommaire

Vie municipale
(P2) Conseil municipal du 29 janvier
(P3) Zac des Portes de la Seiche
(P4) Mai à vélo
(P5) Analyse des besoins sociaux

En ville
(P6) Un élan collectif
(P6) Vie éco
(P7) L'espace citoyen

Côté assos
(P8) Terre de jeux
(P9) Qi gong et Taichi chuan

Culture
(P11) Les ateliers arts plastiques

Enfance-Jeunesse
(P10) Le mardi au collège
(P12) Semaine Nationale de la Petite Enfance

À lire aussi...
(P3) Édito
(P4) Expression des élus

Au fil des pages, ce logo vous renvoie à des informations complémentaires sur www.chartresdebretagne.fr

Mai à vélo

A nous la couronne de la petite reine !

Combien de kilomètres à vélo la population de Chartres-de-Bretagne est-elle prête à parcourir ? A l'occasion de l'événement national Mai à vélo, rejoignez la communauté chartraine et comptabilisez chacun de vos trajets à bicyclette. Plus vous pédalerez, plus le classement de Chartres-de-Bretagne augmentera parmi l'ensemble des villes françaises participantes.
Que le vélo fasse partie de votre quotidien ou que vous donniez des coups de pédale de temps en temps, Mai à vélo offre l'occasion de s'interroger sur ses déplacements et de privilégier l'usage de la bicyclette. Le tout dans une ambiance agréable, avec un vrai défi collectif à la clé !

Lire page 4

Conseil municipal

Les principales décisions

29 janvier 2024

Les associations devront valoriser la mise à disposition des salles municipales dans leur comptabilité.

Aménagement

. ZAC Les Portes de la Seiche : modification du cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales (CPAUPE) de la phase 1

Le CPAUPE est un document cadre qui synthétise les prescriptions et préconisations d'aménagement en fonction des enjeux urbains architecturaux, sociaux et environnementaux. Il permet d'assurer la cohérence entre le projet global de la ZAC et les différents projets particuliers. Celui de la phase 1 de la ZAC "Les Portes de la Seiche" a été approuvé en 2013 puis modifié en 2018. Aujourd'hui, le projet de la ZAC continue d'évoluer du fait des premières constructions réalisées sur la phase 1 et de l'émergence de nouveaux enjeux. L'installation récente de portails en limite ou en retrait des voies publiques pose un souci de cohérence architecturale et entraîne un report du stationnement des automobiles sur l'emprise des cheminements doux le long de la rue Vivaldi, alors que chaque lot dispose de deux places de stationnements privatifs.

Le Conseil municipal a décidé d'interdire les grillages à treillis soudés en limite séparative et en limite de voies et emprises publiques, de retranscrire explicitement dans le CPAUPE les dispositions du PLUi relatives à l'ajourage des clôtures (50 % minimum de transparence), d'interdire l'installation des portails en limite de voies et emprises publiques et d'interdire les portails qui ne sont pas cohérents avec les clôtures les encadrant.

3 abstentions et 2 votes contre

. Maison Écocitoyenne : avant-projet définitif

La Maison Eco-citoyenne a pour objectif de devenir un lieu ressource dédié à l'économie circulaire (mutualisation d'objets et/ou de matières, seconde-vie, vente, don, échanges, prêts de matériel, allongement de la durée de vie des objets…), de sensibiliser aux enjeux de la transition écologique en fédérant des associations, des collectifs et des habitant·es autour d'un lieu et d'un projet dédiés à l'éco-citoyenneté et au réemploi. Ce lieu a également vocation à être un lieu de vie sociale, de convivialité, d'échanges de pratiques et de savoir-faire entre habitant·es. Deux volets sont menés de front :

> Un volet travaux/investissement avec la construction d'un bâtiment neuf de 391 m² à proximité immédiate du Centre Technique Municipal et de l'Escale Verte. Outre la participation de Rennes Métropole (126 971 €), le plan de financement prévoit des concours de la Région Bretagne/FEDER à hauteur de 50 000 € et de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour un montant de 263 410 €. Le coût de l'opération s'élève à 878 034€ HT.

> Un volet animation du lieu. Des actions sont déjà en cours autour de la mise en place des repair-cafés, de la préparation du festival J'agis pour ma Planète, d'une sensibilisation sur le projet de maison écocitoyenne et sur la notion d'empreinte carbone…

Citoyenneté, Vie Associative, Communication

. Valorisation des espaces mis à disposition des associations

En 2023, un travail de valorisation des contributions de la Ville au fonctionnement associatif a été mené pour permettre de chiffrer les apports communaux en termes de locaux, personnels, matériel, véhicules... Il a abouti à un coût horaire au m² pour chacun des bâtiments mis à disposition. Cette année, l'estimation des contributions de la ville 2023 sera indiquée aux associations pour information avec la notification de la subvention annuelle 2024. En 2025, il leur sera demandé d'intégrer un montant de valorisation précis à leur comptabilité au titre de l'exercice 2024 (contributions volontaires en nature, indiquées au pied du compte de résultat en deux colonnes de totaux égaux pour les recettes et les charges).

Sauf mention contraire, les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Accès aux actes en ligne
www.chartresdebretagne.fr
> Ma ville > La vie municipale
> Documents réglementaires

Mars/Avril 2024 - N°24.02
Le Chartrain
Mairie - 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

- Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
- Adjoint à la Communication : Patrick Geffroy
- Rédaction : Quentin Pelletier Joste, Services de la ville, Ecole Jean Wiener.
- Maquette : Fabienne Faujour
- Dépot légal : à parution
- Reproduction totale ou partielle interdite.
- Imprimé sur papier recyclé www.hautsdevilaine.com

Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 6 mai 2024.

État-civil

Naissances

- 23 janvier 2024
  Charles Thébault
  18 avenue du Général de Gaulle
- 14 février 2024
  Baptiste Davenne
  2 allée Notre Dame

Agenda

- Mardi 19 mars de 8h45 à 19h
  Don du sang
  Halle de la Conterie
- Lundi 25 mars à 18h30
  Vote du budget
  Salle du Conseil municipal / Mairie
- Samedi 30 mars de 9h30 à 12h
  Repair café
  Salle Belle-Île de la Maison des associations
- Du 3 au 10 avril
  Semaine Olympique & Paralympique
  Lire page 8
- Dimanche 28 avril
  Braderie organisée par l'Amicale des parents des écoles publiques
  Halle de la Conterie
- Vendredi 3 mai à 20h
  Soirée retour bourse Helios Douglas Leblevec (Liverpool) et Thaïs Lebreton (Bénin)
  Salle Rabelais

Elections européennes 2024 : aux urnes le 9 juin

Elles permettront de désigner les députés qui siègeront au Parlement européen. Il s'agit d'une élection à un seul tour.

Vous avez récemment emménagé à Chartres-de-Bretagne ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 3 mai 2024, en Mairie. Toute personne ayant atteint 18 ans et qui a fait la démarche de recensement à l'âge de 16 ans est automatiquement inscrite.

Vous souhaitez participer bénévolement à l'organisation des opérations de vote (contrôle de la liste d'émargement, dépouillement...) ?

Faites-vous connaître auprès de la mairie au 02 99 77 13 00 ou par courriel : commune@ville-chartresdebretagne.fr

ZAC des Portes de la Seiche

La phase 1 bientôt achevée

Divisée en 5 secteurs, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Portes de la Seiche vise à terme l'édification de 1 250 logements. La phase 1 touche à sa finalisation tandis que les constructions de la prochaine phase sortiront bientôt de terre.

En matière d'urbanisme, il faut se projeter à long terme ! Voici 15 ans que le projet de la ZAC des Portes de la Seiche est sur les rails. De part et d'autre de la RD 837 vers Pont-Péan et au sud du Parc de loisirs, ce nouveau secteur résidentiel vise à répondre aux besoins en logements, avec un fort enjeu sur les questions de mixité sociale et d'intégration à l'environnement.

Si les maisons et collectifs des rues Vivaldi et Jean-Marie Ecorchard sont construits depuis plusieurs années, il reste à finaliser quelques aménagements routiers et paysagers. "*La connexion entre la rue Vivaldi et la rue Constant Mérel sera améliorée pour les piétons, de même que l'intersection entre la rue Jean-Marie Ecorchard et l'avenue de la Seiche : à la place du rond-point, un plateau franchissable sera installé pour apaiser la circulation*", détaille Mélissa Morel, chargée de la ZAC et des opérations d'urbanisme. Les échanges avec la métropole, qui récupèrera bientôt la gestion de cette voirie, sont en cours. Concernant les espaces verts, après les arbres et vivaces plantés récemment, certaines zones seront engazonnées cette année.

Plus à l'est, la viabilisation de la phase 3 s'est achevée il y a quelques mois. Dans ce secteur, où sera bientôt érigée une nouvelle salle de sports (dont le permis de construire a été accordé le 21 février 2024), un mélange de maisons individuelles, de logements sociaux et de logements à prix libre sera construit. "*En tant qu'aménageur de la ZAC et propriétaire du foncier, la Ville assure une programmation de logements en phase avec les besoins de la population chartraine. Notre cahier des charges est également assorti de critères à destination des promoteurs concernant la performance énergétique et l'intégration paysagère*", souligne David Le Borgne, adjoint à l'urbanisme.

Les aménagements routiers réalisés dans la ZAC et à ses abords marqueront mieux l'entrée de ville et apaiseront la circulation.

Les opérations de commercialisation dans cette phase ont débuté en 2023 et se poursuivent en 2024.

Édito

Le site de "La Janais" à Chartres de Bretagne

Le site de construction automobile de la Janais(1) est au cœur de la vie économique de notre commune, de l'agglomération rennaise, de l'Ille-et-Vilaine et bien au-delà. Poumon industriel notoire depuis les années 1960, notre territoire a très longtemps vécu au rythme des cycles de fabrication des automobiles à Chartres-de-Bretagne. Les relations communales avec l'établissement ont toujours été des plus étroites, tant lors des "grandes heures" de l'usine avec ses 14 000 salariés, que durant celles qui le furent moins : 2 300 à l'heure actuelle. Les relations avec Rennes/Rennes métropole n'ont jamais été de la même nature. Durant ces 30 dernières années, nous avons été témoins d'autant de crispations que d'éloges. Toutes les équipes municipales chartraines ont su répondre aux attentes du constructeur ; qu'il s'agisse de la mobilisation de mon prédécesseur Antoine Chatel pour réaliser les acquisitions foncières en 1958-59 et par la suite nous-mêmes pour faciliter les investissements de capacité et s'adapter aux nouvelles réglementations environnementales(2). En 2010, alors que toute la commune est comprise dans un périmètre de captages d'eau potable, le raccordement de La Janais à l'assainissement collectif communal et intercommunal a été engagé. Enfin, nous avons su préserver l'attractivité industrielle du site au travers d'un taux de taxe foncière locale inférieure à toutes les autres communes(3). Ce taux de 35,50 % représente un avantage, tant pour le bâti économique que résidentiel. Ce sont 10 points de moins en comparaison avec la ville de Rennes (45,66 %). Sur un plan strictement comptable, c'est comme si la commune de Chartres-de-Bretagne accordait chaque année une subvention d'un million d'euros aux entreprises de la commune. Je précise que 60 % de nos bases de taxe foncières sont industrielles ! C'est un avantage pour l'économie et l'emploi, mais il s'agit également d'une très grande vulnérabilité dans le contexte du démantèlement partiel du bâti racheté et neutralisé par la métropole, ainsi que par d'autres opérateurs en mal de faire avancer leurs projets sur le site de La Janais. Ce dernier représente une surface de 240 hectares au regard de la superficie totale de la commune (1 018 HA). Jusqu'en 2015, les surfaces construites des usines (à l'époque PSA) étaient de 750 000 m² (75 HA).

L'annonce concernant un projet d'implantation du constructeur de réacteurs pour avions est une bonne nouvelle. Elle survient alors même que des critiques à l'encontre de Stellantis désolent tous les employés de l'établissement(4). Il est inutile de préciser que le secteur de l'aéronautique est l'un des principaux atouts de notre économie nationale. Le groupe Safran est d'ailleurs déjà très présent dans le grand Ouest (Fougères, Dinard, Caen, St-Nazaire, Poitiers, Niort, Châtellerault).

Cette annonce en vient jusqu'à déstabiliser en son sein la municipalité rennaise... Ceci met au jour l'existence d'un "pacte gris", autour de notions quelque peu nébuleuses ou conceptuelles que serait "l'excellence industrielle décarbonée". Convenons en, Chartres-de-Bretagne en est bien la première victime ! Après avoir longtemps disserté dans les années 90-2000 à propos d'une "France d'avenir sans usine", tout est à reconsidérer avec raison.

Philippe Bonnin, Maire

(1). "La Janais" : désignation appartenant à la Société Citroën-automobiles et par conséquent à Stellantis, société de droit néerlandais. (2). Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). (3). Depuis la disparition de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties constitue le dernier levier fiscal dont la commune dispose encore. (4). Cf. notre communiqué du 20 février, en réaction à un article de Ouest-France paru le même jour. Le communiqué est consultable sur le site de la ville.

MAI à vélo

Un coup de pédale collectif

Combien de kilomètres à vélo sont capables de parcourir les Chartraines et Chartrains ? Pour se mettre en jambe pour le festival J'Agis pour la planète, participez au défi Mai à vélo et comptabilisez tous vos trajets à bicyclette.

ÉDITION 2024

Mai à vélo, c'est quoi ?

C'est une initiative nationale qui vise à encourager la pratique du vélo. **Mai à vélo s'étend du 1er au 31 mai**, soit un mois complet pour intégrer le vélo dans ses habitudes quotidiennes. Un défi permet aux particuliers, aux associations, entreprises et collectivités d'enregistrer les kilomètres parcourus par leur communauté. Cette 4e édition se double d'événements populaires pour faire la promotion du vélo.

> Tuto d'installation de Géovélo sur www.chartresdebretagne.fr

Comment fonctionne le défi ?

Le défi Mai à vélo s'appuie sur l'utilisation de **l'application Géovélo.** Vous pourrez y rejoindre la communauté de votre choix (ou la créer !) et enregistrer ensuite tous vos trajets. C'est simple : vous lancez l'application au premier coup de pédale et vous signalez l'arrêt du comptage une fois votre trajet terminé. Vos kilomètres s'additionnent alors à ceux des autres !

Faire partie de la communauté chartraine

La Ville de Chartres-de-Bretagne aura sa propre communauté sur l'application. Pensez à la rejoindre car tous les trajets réalisés sur le territoire communal seront pris en compte. Les collectivités seront ensuite classées en fonction du nombre de kilomètres parcourus... et suivant leur taille !

Le lien pour participer au défi sera mis en ligne courant avril sur le site internet et le facebook de la ville

En +

Tri des déchets alimentaires

Depuis le 1er janvier 2024, une solution de tri des déchets alimentaires doit être proposée à tous les foyers français. Si vous ne pratiquez pas encore le compostage, deux cas de figure sont possibles :

> Vous vivez en maison ou en rez-de-jardin, Rennes Métropole propose des composteurs individuels. Une distribution est prévue lors du Festival J'Agis pour ma planète (24 mai/2 juin).

> Vous vivez en immeuble ? Une solution sera mise en place prochainement par la métropole : aire de compostage partagée ou collecte en point d'apport volontaire ou en bac roulant, selon la configuration de votre immeuble.
Ces solutions seront mises en place sur la commune entre la fin 2024 et le début 2025.

+ d'infos 0 223 622 622

Expression des élus

J'agis pour ma planète, un festival *durable*.

Notre continent n'est pas épargné par des canicules, puis des pluviométries excessives, des tempêtes et même des périodes de froid improbables. Ce sont autant de phénomènes qui deviennent de plus en plus fréquents. Ils provoquent des dégâts parfois tragiques pour ceux qui les subissent. A juste titre, les rejets de gaz carbonique, de méthane et l'utilisation de substances qui altèrent la couche d'ozone dans l'atmosphère sont pointés du doigt. Citons aussi les hydrofluorocarbures (HFC), un puissant gaz à effet de serre. Les causes de l'altération de la planète sont ainsi très diverses. Elles nous conduisent nécessairement à modifier nos modes de vie et de consommation. Pour limiter le réchauffement climatique, il est de notre devoir à tous d'agir. De nombreuses actions peuvent et doivent être entreprises ; ceci à tous les échelons. Depuis bien des années, nous prenons très au sérieux cette question dans notre gestion communale. À notre échelle, certes bien modeste, le but est évidemment de réduire l'impact de certaines activités humaines sur l'environnement. Outre notre politique de développement durable qui s'appuie sur des actions concrètes, nous avons toujours été préoccupés par la surconsommation des ressources non renouvelables. Déjà, ce sont des actes pour aller plus loin dans nos engagements. Toutefois, nous savons que nous ne pouvons agir seuls. C'est dans cette optique qu'en 2018 nous avons initié le festival *J'agis pour ma planète*.

Plusieurs groupes de travail auxquels des Chartrains se sont inscrits mettent en œuvre l'organisation de temps forts durant le festival. Les thèmes retenus concernent les mobilités douces, l'eau et la biodiversité ; la réparation et le réemploi... Cette démarche collaborative s'inscrit dans l'urgence et la nécessité d'agir pour assurer la pérennité de la planète, si ce n'est de l'humanité. En effet, les crises climatiques induisent des conséquences très préoccupantes sur la qualité des ressources en eau, les productions agricoles, et tant d'autres choses... C'est tout un écosystème qui s'en trouve bouleversé. Il menace la biodiversité et perturbe les filières pour une alimentation durable.

Nous savons que les secteurs de l'économie ont un impact sur les milieux naturels. Mais à ce stade, ne jetons la pierre à personne et recherchons d'abord des réponses ou solutions qui permettraient d'inverser la tendance. Rappelons-nous, le sujet du "trou dans la couche d'ozone" dans les années 1980/90. Il a fallu interdire certains composés gazeux contenus dans les aérosols pour qu'aujourd'hui, nous constations une quasi réparation.

Nous menons des actions concrètes destinées à préserver des ressources rares. À ce titre, la sensibilisation sur la seconde vie des équipements doit être développée. La future maison éco-citoyenne s'inscrit dans cet objectif. Pour agir concrètement, il faut démultiplier les actions de sensibilisation. Le festival sera un lieu d'échanges et de réflexions qui permettront d'aborder des thèmes du quotidien. Pour cela, nous proposons de nombreuses actions citoyennes. Elles concourent à favoriser les idées autour d'expériences et projets concrets.

Analyse des Besoins Sociaux

Lutter contre le non-recours aux droits

Faire valoir ses droits et prestations sociales est difficile quand on ne connaît pas les services vers lesquels se tourner et que les démarches paraissent complexes. Le CCAS fait de la lutte contre le non-recours aux droits l'une de ses priorités, suite à l'Analyse des Besoins Sociaux.

Une réticence à demander de l'aide, des difficultés à comprendre le langage administratif, une méconnaissance des services : les raisons qui conduisent à ne pas faire valoir ses droits sont nombreuses. En France, le taux de non-recours à certaines prestations dépasse 30% : concrètement, cela signifie que des prestations ou services ne bénéficient pas à des personnes qui y ont droit.

Suite à l'Analyse des Besoins Sociaux menée avec le cabinet Kainotomia, la ville se saisit de ce sujet. "*Le non-recours aux droits accentue la pauvreté, car il fragilise la situation de personnes en situation de précarité économique et peut faire courir un risque sur leur santé*", note Dina Joalland, adjointe aux solidarités. Un groupe de travail planche actuellement sur la question. Deux autres orientations ont été retenues : consolider l'équité d'accès à l'offre des services enfance et jeunesse notamment pour les familles monoparentales et maintenir et favoriser le vivre ensemble. Elles conduiront à la mise en place d'actions concrètes.

Tarifs dégressifs et aides sociales

le CCAS peut vous aider

Le Centre Communal d'Action Sociale met en place des tarifs dégressifs, en fonction du quotient familial, pour la restauration scolaire, les séjours été, les activités du Pôle Sud, les accueils de loisirs… En comptant les subventions aux associations à caractère social, le CCAS consacre **plus de 170 000 €** par an pour soutenir les enfants et les adultes.

CCAS / Pôle Solidarité, la porte d'entrée de vos démarches

Rue Saint-Anthème
> Mail direction@ccaschartres35.fr
> Tél. 02 99 77 63 53
> Perm. sur RDV les lundis 14h/17h, mercredis 9h/12h et 14h/17h, vendredis 9h/12h.

A Chartres-de-Bretagne, plusieurs services vous accompagnent déjà pour vous aider à faire valoir vos droits. La Ville contribue aussi à favoriser l'accès aux loisirs et à la culture par des tarifs spécifiques.

Une aide pour faire ses démarches sur Internet

"*Regardez ce SMS, il est très bien fait*". Nathan Sémery, conseiller numérique de Rennes Métropole, tend son portable à Thérèse et Yves, un couple de retraités venu apprendre à se protéger des arnaques. "*J'assiste depuis un an aux séances proposées par le conseiller numérique. Et je m'entraîne tous les jours à aller sur les sites de Ouest France, Youtube et Pinterest*", confie Thérèse. Deux fois par mois, Nathan Sémery accueille à Chartres-de-Bretagne un public éloigné du numérique dans les locaux de la médiathèque ou du CCAS. "*J'effectue surtout un accompagnement individuel,* explique-t-il. *La philosophie des ateliers, c'est de ne pas faire à la place des gens et de leur permettre de gagner en confiance dans leur utilisation du numérique*". Ordinateur, tablette ou smartphone, l'aide porte sur tous les équipements.

Si l'accompagnement aux démarches administratives ne constitue pas l'essentiel de l'action des conseillers numériques déployés par Rennes Métropole, la dématérialisation forcée de certaines procédures a poussé un nombre croissant d'usagers à demander de l'aide. "*Quand il a fallu déclarer ses biens immobiliers aux impôts l'an dernier, heureusement que j'ai pu le faire avec le conseiller numérique*", souligne Yves. Le retraité a aussi gagné en aisance pour réserver ses rendez-vous médicaux sur Doctolib. Grâce à l'action de Nathan Sémery, de nombreuses personnes peuvent faire valoir leurs droits en ligne et mener des démarches jusqu'à leur terme.

> Aide au numérique
> Gratuit et individuel (45 min.)
>
> . Jeudis 18 avril et 2 mai au CCAS. 10h, 11h, 12h.
>
> . Mardis 9 avril et 14 mai au CCAS 10h, 11h, 12h à la Médiathèque 14h, 15h, 16h.
>
> *Les rdv sont annoncés dans le Chartres Hebdo et sur www.chartresdebretagne.fr > agenda*

La Plume, le coup de pouce pour l'écrit

Effectuer une réclamation, signaler un changement à la CAF... Ces situations supposent de recourir à l'écrit. Et c'est là que la situation se complique pour de nombreuses personnes. On estime que 2,5 millions de Français ont des difficultés avec la lecture. Dès lors, effectuer des démarches administratives peut se révéler une véritable difficulté.

C'est la raison d'être de La Plume, un service mis en place par l'association Agirabcd. Ses bénévoles interviennent dans des centres sociaux et des CCAS, comme celui de Chartres-de-Bretagne, pour offrir "*un accompagnement à l'écrit au service des usagers*". L'idée n'est pas de rédiger à la place des personnes mais de mettre en mots leur pensée dans des courriers, ou de façon très concrète dans des formulaires. "*La fermeture des guichets de certains services publics a privé d'interlocuteurs de nombreuses personnes. Aussi nous pouvons accompagner les usagers dans leurs démarches numériques si le demandeur a déjà une adresse électronique*", relève Michel Avignon, coordinateur du dispositif autour de Rennes.

La barrière de la langue pour les personnes étrangères ou la complexité administrative pour des personnes âgées constituent aussi des freins importants. "*Les services sociaux accompagnent les personnes pour les informer de leurs droits. A notre niveau, nous intervenons pour les aider à les faire valoir en les accompagnant dans la rédaction d'un courrier*", complète Christian, un des bénévoles qui intervient à Chartres.

La Plume Permanences au CCAS les 1er et 3e mardis du mois. Gratuit, sur RDV au 02 99 77 63 55

Un élan collectif

pour la 5e édition du Festival

Le festival éco-citoyen revient à Chartres-de-Bretagne du 24 mai au 2 juin 2024. Il mettra à l'honneur la biodiversité, les mobilités, le réemploi et la réparation. Et vos expériences en la matière sont les bienvenues !

Repositionné au printemps, le festival J'agis pour ma planète poursuit ses actions de sensibilisation et d'expérimentation sur les enjeux de développement durable. La 5e édition qui s'ouvrira le 24 mai proposera une programmation résolument tournée vers le quotidien, avec la volonté de mettre en commun et de diffuser des actions concrètes et positives. Car si prendre soin de la planète exige une réponse globale, tout part du local ! En la matière, vous avez déjà cherché à adopter de nouvelles pratiques dans votre quotidien ? L'équipe organisatrice du festival, composée de la Ville de Chartres-de-Bretagne et de l'association J'agis pour ma planète - Chartres 35, cherche à recueillir les témoignages des habitant·es qui expérimentent des solutions nouvelles...

> dans le jardin : le compostage, la permaculture, le jardin naturel ou zéro déchet, etc.
> dans la gestion de l'eau : foyer ecodo, récupération d'eau de pluie, installations hydro-économes…
> dans les déplacements à vélo : pour amener les enfants à l'école, aller travailler, faire ses courses, se déplacer en vacances, etc.

> Vous testez ou prenez de nouvelles habitudes ?
> Vous voulez participer à l'organisation en tant que bénévole ?
... Prenez contact via jpmp35131@gmail.com ou rendez-vous pour la réunion des bénévoles jeudi 18 avril à 18h30 au Pôle Sud.

infos & réservations
Centre culturel Pôle Sud
02 99 77 13 30
www.chartresdebretagne.fr

événement co-organisé avec l'association J'agis pour ma planète - Chartres 35

Vie éco

SOS Graphothérapie

Enseignante en collège pendant 10 ans, Hélène Glaziou a croisé beaucoup d'élèves en souffrance face à leur écriture souvent illisible. Perçu comme un simple manque de soin, le problème est en réalité plus complexe. Devenue graphothérapeute, Hélène accompagne des enfants et des ados dans une rééducation de l'écriture pour trouver la confiance en soi et du plaisir dans l'acte d'écrire.

"*Lors des séances, je travaille la respiration, la posture, la détente du geste... Je passe aussi par les arts plastiques et une série de jeux qui aident à progresser en motricité fine.*" Hélène Glaziou en est convaincue : "*A travers l'écriture, l'enfant se révèle. Cette méthode fonctionne, les progrès sont visibles rapidement*". 6 à 15 séances sont nécessaires pour retrouver de l'aisance dans l'écriture. En complément, la graphothérapeute s'est formée à l'interprétation de dessins et propose des stages d'arts plastiques pendant les vacances scolaires.

SOS Graphothérapie
2A rue des Potériats / 06 83 54 44 88
sos.graphotherapie@gmail.com

Apprendre à coder avec Algora

Inscrit dans les programmes scolaires depuis 2015, l'apprentissage du codage et de la programmation informatique progresse doucement. Pour les élèves qui souhaitent aller plus loin, l'école Agora propose des stages et des séances à l'année pour construire puis programmer son robot. "*Le concept de cette école a été créé à Lille en 2008, avant d'essaimer dans de grandes villes. Nous le proposons désormais à Chartres-de-Bretagne*", indique Myriam Mahé-Chartier, sa coordinatrice. Le lieu n'a pas été choisi au hasard, puisque les séances d'initiation sont organisées dans les locaux de l'école informatique ENI à La Conterie, en présence d'un formateur de l'établissement.

Ouverts aux 9-14 ans, les ateliers de codage et de programmation accueillent 6 élèves par groupe. Chacun possède son kit robotique et son ordinateur. Le codage est réalisé à l'aide du logiciel Scratch, avec une approche ludique.

www.ecolealgora44.fr
02 51 10 76 75
contact@mahe-chartier.fr

L'espace citoyen

Là où fleurissent les initiatives

Des canapés accueillants, une petite cuisine d'où s'échappe l'odeur du café chaud et une décoration colorée : bienvenue dans l'espace citoyen ! Hébergé dans le bâtiment B du Pôle Sud avenue de l'Europe, le lieu séduit immédiatement par sa chaleur. C'est ici depuis cinq ans que naissent et vivent des projets citoyens portés par des habitant·es.

Dans les locaux de l'espace citoyen, les membres du collectif En vélo à Chartres-de-Bretagne, en séance de travail.

Dans cet espace singulier, des contes pour enfants ont été lus, des rendez-vous pour jouer en famille ont été organisés, des activités manuelles ont été proposées... "*Il n'y a pas de programmation régulière,* soulignent à l'unisson les chevilles ouvrières de l'espace citoyen, un petit groupe de bénévoles qui soutient le projet. *Les gens qui découvrent le lieu pensent souvent que nous sommes à l'initiative des activités proposées, alors que nous travaillons surtout à faciliter leur tenue, en conseillant des habitant·es qui franchissent la porte avec une idée en tête. L'espace citoyen, c'est une maison commune.*"

Le local est mis gracieusement à disposition par la Ville, l'espace citoyen ne gérant pas de budget. Ni recettes, ni dépenses : le lieu en tire sa force. "*Nous n'avons pas de point d'équilibre financier à atteindre. De fait, nous avons déjà organisé des activités en tout petit comité. C'est une chance inouïe de pouvoir tester des projets sans risque*", relève Stéphanie, l'une des participantes régulières. Certes, les bénévoles qui s'investissent à l'année en conviennent : le lieu pourrait être davantage fréquenté. Mais la multiplication des activités contribue à mettre en relation des habitants, à prendre plaisir à se retrouver et à s'inspirer collectivement. Autant d'éléments qui comptent !

Au-delà, l'espace citoyen sait aussi mettre en avant son expertise et la faire valoir auprès des collectivités. C'est le cas notamment du groupe *En vélo à Chartres-de-Bretagne* qui a constitué une cartographie précise des itinéraires cyclables dans la commune et des zones de vigilance. "*Depuis quelques mois, nous sommes en lien avec Rennes Métropole et les services de la ville pour réfléchir à une amélioration des aménagements cyclables, en nous appuyant sur notre pratique régulière du vélo*", témoigne Aline, l'une des membres du groupe.

Peu à peu, l'espace citoyen se structure, comme avec la création du groupe *Plantes et C*[ie] qui organise une série d'actions sur le jardinage. Il se transporte aussi hors de ses murs. L'an passé, des membres sont intervenus lors de la Greenweek du collège de Fontenay (une semaine verte avec des ateliers éco-citoyens) et auprès des résidents de l'habitat seniors, rue de la Poterie. Ces actions contribuent à faire connaître le lieu. " *Certaines personnes venues ici ont par la suite contribué au festival J'agis pour ma planète. Nous pouvons faire naître des partenariats entre des acteurs qui ne se seraient sans doute pas croisés sans ce lieu unique*", espèrent les membres de l'espace citoyen.

Espace citoyen. RDC Bâtiment B du Pôle Sud, av. de l'Europe
espacecitoyencdb.blogspot.com
espacecitoyen.cdb@gmail.com

Vous avez un projet...

Faites-le éclore à l'espace citoyen !

Fabriquer des objets connectés, partager son goût pour le zéro déchet, lire des contes en musique, proposer un atelier couture... Tous les projets, petits ou grands, ont leur place à l'espace citoyen. "*Le point de départ, c'est l'envie de s'entraider ou de vivre un moment agréable ensemble*", appuient les personnes qui fréquentent le lieu régulièrement. On peut venir avec un projet déjà bien réfléchi ou au contraire avec des idées à enrichir collectivement : c'est notamment le rôle du Groupe Pour Soutenir (GPS) "*chargé de recueillir les initiatives citoyennes et d'aider à réaliser des actions citoyennes*" selon les termes de la charte du lieu.

Rdv

- Le collectif de jardiniers "Plantes et C[ie]" organise un **troc plantes dimanche 5 mai de 10h à 13h** dans la cour de la ferme des Peupliers. Venez échanger des plantes, des graines, des semis, des bulbes, des conseils...
- Rendez-vous du samedi matin ouvert à tous. **Retrouvons nous autour d'un petit café le 1[er] samedi de chaque mois !** Prochaine date, samedi 6 avril de 10h à 12h.

Café-rencontre le 1[er] samedi matin de chaque mois

Le troc plantes initié par le collectif citoyen Plantes et C[ie]

Ateliers couture solidaire

300 personnes sont abonnées à la lettre d'information de l'espace citoyen.

Terre de Jeux

Des temps forts en avril

Dernière ligne droite avant les Jeux Olympiques de Paris 2024 ! A Chartres, les associations et la Ville se mobilisent pour célébrer la Semaine Olympique et Paralympique du 5 au 10 avril.

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux Olympiques, l'une des deux mascottes retenues pour l'édition de Paris 2024 présente un handicap visible : une lame de course à la place de la jambe droite. Même si la majorité des para-athlètes qui s'aligneront aux Jeux olympiques cet été ont des déficiences invisibles - la cécité ou une lésion cérébrale par exemple - le symbole est important : ces Jeux Olympiques et Paralympiques portent un message d'inclusion, avec l'espoir de susciter des vocations pour les jeunes en situation de handicap et d'offrir une véritable visibilité au handisport.

Car les disciplines qui seront représentées aux J.O. sont parfois méconnues. Connaissez-vous par exemple la boccia ? Il s'agit d'un sport qui s'apparente à la pétanque et se dispute avec des balles en cuir. Sport olympique depuis 1984, il est adapté aux personnes dont les fonctions motrices sont sévèrement limitées. Vous pourrez le découvrir à Chartres-de-Bretagne le mercredi 10 avril, à côté d'autres disciplines comme le basket fauteuil et le torball. "*Des événements autour du sport adapté sont proposés sur la commune depuis le début de l'année. Autant d'occasions pour ouvrir le sport à toutes et tous*", note Florence Poulain, adjointe en charge des sports et de la vie associative sportive.

A l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique, c'est tout un programme d'animations qui attend les enfants et les adultes en avril *(lire ci-contre)*. Cet événement fédérateur, auquel participe le comité départemental handisport d'Ille-et-Vilaine, permet de présenter les Jeux Olympiques sous tous les angles. "*Terre de Jeux est un moyen de valoriser le sport en terme de santé, de diffuser les valeurs de l'olympisme dans notre quotidien et d'établir des ponts entre sport et culture*", complète Florence Poulain.

■ *En février, 16 jeunes du sud de Rennes ont participé à une rencontre de pétanque en sport adapté pour découvrir cette discipline.*

Les rendez-vous de la semaine olympique et paralympique

> **Course colorée**
vendredi 5 avril réservée aux CM1-CM2 des écoles chartraines.

> **Exposition**
Histoire, sport et citoyenneté au Pôle Sud du 3 au 6 avril. Gratuit.

> **Jeu-quizz**
sur les jeux olympiques samedi 6 avril au Pôle Sud de 15h à 17h. Gratuit.

> **Cinéma**
Diffusion du film *Champions* (2018) au Cinéma Espérance le samedi 6 avril à 18h. Payant.

> **Découverte des parasports**
mercredi 10 avril de 13h45 à 16h30 avec le comité départemental handisport d'Ille-et-Vilaine (boccia, basket fauteuil et torball) et rencontre avec un athlète handisport.
Pour les 8-10 ans. Halle des sports. Gratuit ***sur inscriptions*** *auprès de sport@ville-chartresdebretagne.fr avant le 2 avril 2024.*

En +

■ Une chasse aux œufs le 30 mars

Un œil vers la haie, un autre vers les arbres... C'est le moment de chasser les œufs de Pâques en chocolat ! Le comité des fêtes organise sa traditionnelle chasse aux œufs, ouverte aux enfants de 2 à 10 ans. Une mascotte sera présente pour accueillir les enfants et une séance photo sera proposée !
Samedi 30 mars de 10h à 12h30
Au Parc de loisirs. Gratuit
Tombola et boissons.

■ Loto des Anciens Sapeurs Pompiers

Loto organisé au profit des pupilles orphelins des sapeurs pompiers.
Vendredi 19 avril à 20h.
Halle de la Conterie.
Ouverture des portes à 18h.

■ Tournoi de PAC

Jeu de plateau Warhammer 40.000, organisé par les associations Les champions du Warp et Breizh Game company.
Dimanche 28 avril
toute la journée.
Salle Rabelais du Pôle Sud

■ Ateliers équilibre

Vous avez 60 ans ou plus et vous aimeriez maintenir votre capital physique et votre santé ? Le CCAS propose une série d'ateliers équilibre, en partenariat avec la Maison Sport Santé Patis F'orm. Une bonne occasion de travailler son équilibre et sa coordination avec l'aide et les conseils d'un éducateur sportif. 10 places sont ouvertes, le cycle de séances est gratuit.

> Atelier chaque vendredi, du 3 mai au 12 juillet de 14h à 15h.

Inscription au CCAS
au 02 99 77 63 53

Qi Gong et Taichi chuan

Les arts de la longévité

L'association Qi Gong Chartres de Bretagne propose cinq cours hebdomadaires pour pratiquer les arts énergétiques chinois. En plein essor, la discipline invite à mobiliser corps, esprit et souffle de manière douce et harmonieuse.

Une démonstration proposée lors de la fête de l'Espérance en juin.

Du corps à l'esprit, la frontière est ténue ! En lien avec la médecine traditionnelle chinoise, le qi gong est un art énergétique qui propose de se reconnecter à soi, aux autres et à la nature. A travers des mouvements lents et souples, l'énergie circule dans tout le corps et diffuse ses bienfaits. "*J'ai adhéré à l'association Qi Gong il y a 13 ans sur les conseils de mon fils,* témoigne Christiane. *J'avais mal à un genou et très vite, cela a disparu. Les bénéfices sont réels sur le plan physique et psychologique.*" Elle a réussi à embarquer dans l'aventure son mari Philippe, qui pratique depuis trois ans. "*Nous prenons l'habitude de prendre soin de notre corps.*"

Béatrice Ariaux dispense ses cours de qi gong et taichi chuan au sein de l'association chartraine. Au fil des ans, elle a rencontré des personnes qui ont choisi cette discipline "*pour accompagner un suivi médical, pour se libérer du stress, pour prendre du temps pour soi*". Les raisons sont multiples. "*La pratique régulière de ces arts énergétiques invite à déconditionner notre manière de bouger. Elle peut amener à une forme de spiritualité, au-delà de la fonction délassante et préventive.*"

Avant cela, il faut d'abord maîtriser les mouvements propres au qi gong et taichi chuan. "*J'ai eu du mal avec certains enchaînements au début*", confie Annie, rencontrée au terme d'une séance consacrée au nouvel an chinois. A ses côtés, Chantal et Joëlle confirment que l'activité ne se pratique "*pas sur le court terme. C'est séance après séance que l'on maîtrise les gestes*".

Créée en 2012, l'association Qi Gong de l'Espérance ne désemplit pas avec 71 adhésions enregistrées en 2024, soit 15 de plus que l'an passé. Bien visibles du grand public, car beaucoup de séances se déroulent au Parc de loisirs lors des beaux jours, les arts énergétiques sont enseignés sous forme de 5 cours hebdomadaires (4 de qi gong et 1 de taichi chuan). Il est possible de rejoindre l'association toute l'année et de profiter d'une séance d'initiation.

Informations ; contacts et téléphones https://qigong-chartresdebretagne.com (avec vidéos des activités et horaires des cours)

Rdv

- Samedi 6 avril : le mal de dos, conférence par Béatrice Ariaux, suivie d'une pratique, de 14h à 18h, salle Victor Basch

  5 € la conférence
  10 € la pratique

- Mardi 28 mai : *Lenteur, Equilibre et Harmonie,* découverte de la discipline dans le cadre du festival J'agis pour ma planète et de Terre de Jeux 2024 à 18h30 au Pôle Sud.

- Jeudi 6 juin : assemblée générale à 18h, salle Owens de l'Espace Brocéliande.

Commerce et artisanat : parlez de votre activité

Chaque année, la ville de Chartres-de-Bretagne édite un guide qui recense les services communaux, les associations et acteurs économiques de la commune. Si vous ne figurez pas dans le guide actuel, prenez contact dès maintenant avec le service communication. L'insertion de votre activité est gratuite.

+ infos : 02 99 77 41 05

Ventes de compost

Compost élaboré à partir des déchets verts de la commune et mis à la disposition de Génétique chartraine par la municipalité. Au profit de la recherche médicale et du Téléthon.

- Les samedis 23 et 30 mars et le 6 avril, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au Champ-Rond

2 € les 35 litres. Apportez vos contenants. Livraison possible aux personnes à mobilité réduite.
+ d'infos : 06 87 61 90 39
ou 02 99 41 28 33

Le mardi au collège

Le jour de tous les possibles

A côté des heures de cours classiques, les élèves du collège de Fontenay bénéficient chaque mardi midi de moments privilégiés pour mener des projets audacieux : rédiger le journal scolaire, découvrir des courts-métrages engagés, agir en faveur de l'épicerie sociale... Zoom sur deux projets en cours actuellement.

Le Fontenews, l'actu à hauteur d'ado

"*Le titre "Faits divers", ça convient pas pour les articles de cette rubrique. Les faits divers, c'est des trucs tristes*". La remarque d'une élève fuse ce mardi midi, à 48 heures du bouclage du journal du collège. Au mur, Sarah Pasqué (professeur de S.V.T.) et Aurélie Messager (documentaliste) projettent la dernière version du Fontenews pour une ultime phase de relecture. "*Tu as raison, quel titre pourrait-on choisir ?*" Dans la salle, la dizaine d'élèves volontaires dispose de 35 minutes pour apporter des corrections aux articles qui parlent d'orientation, de sciences, de cuisine... Avec parfois des enquêtes fouillées, comme celle portant sur l'égalité filles-garçons, où l'on apprend que les premières reçoivent chaque mois 11 euros d'argent de poche de moins que les seconds.

"*Le but, c'est que le journal soit lu. Alors on cherche des sujets qui peuvent intéresser tout le monde*", confie Pauline, élève de 6e. "*On a des moyens pour faire le journal : on a du temps, on a accès aux ordis, on peut l'imprimer en beaucoup d'exemplaires*", complète Leïla. Le journal a été initié l'an passé sous l'impulsion d'un élève. Depuis septembre, la parution est régulière et réunit un noyau dur de rédacteurs et rédactrices. "*Il est difficile de faire un journal d'actualité. Cela demande énormément de travail. Les sujets parlent plus de la vie au collège ou hors collège, sur des thématiques qui concernent les 11-15 ans*", relève Aurélie Messager.

Morgane et Enki dans la cour du collège distribuent le "Fontenews".

La distribution est assurée par les élèves, qui arpentent la cour de récréation pour faire connaître leur dernière livraison de 16 pages. "*Parfois, c'est un peu vexant parce que des élèves ne veulent pas le prendre*", glisse une jeune reporter. Mais d'autres ne sont pas du même avis et sont déjà absorbés par un article ou par la page jeux !

La biodiversité, thème d'un ciné-débat régulier

De janvier à mars, en préparation du festival *J'Agis pour ma planète,* quatorze élèves volontaires du collège de Fontenay assistent à des séances de ciné-débat chaque mardi midi. Les courts-métrages projetés traitent tous de la biodiversité. "*Dernièrement, nous avons diffusé des films parlant du clonage, des algues vertes, de la déforestation*", explique Léo Touré, l'un des volontaires en service civique d'Unis Cité.

Cette association nationale propose un programme "Cinéma et citoyenneté" pour encourager le dialogue autour d'œuvres traitant de sujets de société. "*Nous intervenons au collège sans la présence des profs, pour que les élèves se sentent libres de leur parole.*"

A l'issue des projections, un débat s'engage entre les élèves. Comme les courts-métrages diffusés sont parfois déroutants, il faut tout un travail de médiation d'Unis Cité pour que les messages soient décodés. Cette phase est importante, car ces jeunes auront à animer ce type d'événement lors de la *Greenweek* (actions autour de l'environnement au collège) et durant le festival *J'agis pour ma planète*. "*On va sélectionner un film à montrer au public et choisir une façon de débattre en grand groupe*», résume le groupe d'élèves, qui s'accorde à relever l'importance des enjeux climatiques actuels.

Au Pôle Sud

Spectcles

Particule, Cie Sac de noeuds
Danse et univers de papier. Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance.
Sam. 23 mars à 10h
Durée : 22 min. De 1 à 5 ans. ***Complet***

Coline Rio. Chanson française, électro-acoustique
Ven. 5 avril à 21h.
Dans le cadre du festival Mythos
Tarifs : 16€ / 11€ / 9€

Backlash. Groupe Vertigo
Théâtre, récit
Ven. 12 avril 2024 à 21h
Dans le cadre du festival Mythos
Dès 15 ans. Tarifs : 10€ / 8€ / 6€

Déjeuner sur scène. Cie Les 3 Valoches.
Théâtre / Musique / Jeune public
Jeu. 18 avril à 12h30.
Apportez votre sandwich...
le café est offert ! Gratuit

Carré d'Art

By Force if Necessary.
Photographies de Franky Verdickt
Jusqu'au 6 avril.
Visite commentée de l'exposition le sam. 30 mars de 11h à 12h.
Réservation conseillée.

Disappearance. Photographies de Mouna Saboni
Du 19 avril au 22 juin
Vernissage jeudi 18 avril à 18h30.

Médiathèque

Naissance des oasis. Une série de rendez-vous autour de l'univers coloré de Marion Jamault
(lire ci-contre)

Tralalire. Lectures animées et chansons pour les tout-petits.
Samedi 13 avril à 11h. Durée : 30 min.
De 0 à 3 ans. Sur réservation.

La vie à 2 à l'heure. Un espace aménagé et des siestes musicales avec une sélection de documents pour ralentir le mouvement et prendre le temps.
A partir du 4 mai

Prix littéraire et concours de nouvelles.
Jusqu'au 1er juin. Dès 11 ans. Gratuit.

Les ateliers arts plastiques

"On colle, on écrit, on dessine, on peint"

Les tubes de colle laissent échapper leur odeur caractéristique, les lames de ciseaux tranchent bruyamment le papier : bienvenue dans l'atelier d'arts plastiques du Pôle Sud !

Chaque semaine, enfants et ados participent aux séances imaginées par l'intervenante Gwenaëlle Rébillard. En ce mercredi gris et pluvieux, près de 10 enfants de 6 à 8 ans donnent des couleurs à leurs créations dans les locaux de l'école Auditoire. "*J'aime bien venir parce que ça me donne un peu d'aide pour apprendre à dessiner*", explique Maïna. Mais ces séances n'ont pourtant rien d'un cours magistral : l'idée est au contraire de s'éveiller à toute une variété de registres et de techniques.

"*C'est très nourrissant de passer d'une technique à l'autre,* appuie Gwenaëlle Rébillard, qui propose ces séances depuis presque 20 ans au sein du Pôle Sud. *Dernièrement, nous avons découvert les valeurs de gris. En ce moment, c'est la technique du collage*". "*Ici, on peut coller, écrire, dessiner, peindre*", complète la petite Lya. Les enfants ont vite appris à s'extraire de la notion de "*beau*", s'entraident naturellement et échangent leurs points de vue. Le groupe travaille actuellement autour de l'univers de l'artiste Marion Jamault *(lire ci-dessous)* : les enfants préparent des décors que le groupe des 9-11 ans complètera en ajoutant sa patte.

"*Nous menons souvent des projets collectifs, en nous appuyant sur les expositions organisées à la médiathèque ou au Carré d'Art*", explique l'intervenante. L'année s'achèvera avec une exposition et une soirée artistique, en commun avec les ateliers théâtre.

4 moments autour d'un court-métrage

Dans le court-métrage *Naissance des oasis*, un serpent au sang trop froid se lie d'amitié avec un chameau au sang trop chaud. Pour rendre plus douce leur existence, ils choisissent de s'entraider. C'est ainsi que le chameau prête sa bosse pour préparer un œuf sur le plat au serpent et que ce dernier propose une glace à son nouveau copain.

Dans ce court-métrage coloré et pétillant qui emprunte à la peinture et au papier découpé, Marion Jamault propose une histoire tendre et pleine de messages suggérés sur l'amitié, le respect... La médiathèque met à l'honneur cette artiste et son univers à travers quatre rendez-vous.

> Une exposition

dans laquelle sera présentée une dizaine d'illustrations ayant servi à la conception du court-métrage.

Jusqu'au 27 avril

> Une projection du court-métrage

Sam. 6 et mer. 24 avril en continu.
Durée 9 min > Dès 3 ans.

> Un atelier avec Marion Jamault

Après une rencontre avec l'illustratrice, les enfants pourront créer et animer une marionnette en papier découpé (sur réservation).

Samedi 6 avril > de 10h à 12h.
De 6 à 12 ans > Sur réservation

> Les p'tites curiosités

Un temps autour de l'univers de Marion Jamault et du film d'animation.

Mardi 23 avril à 17h
Dès 6 ans > Sur réservation

> C'est peut-être moche mais j'aime bien #4

C'est le retour du rendez-vous dessiné : *C'est peut-être moche mais j'aime bien*, une journée de dessin partagé. Cette année, les jouets "dits" de garçon seront l'objet d'une mise en scène inspirante.

Samedi 13 avril, de 10h à 17h,
dans le hall du Pôle Sud.
Tout public. En accès libre.

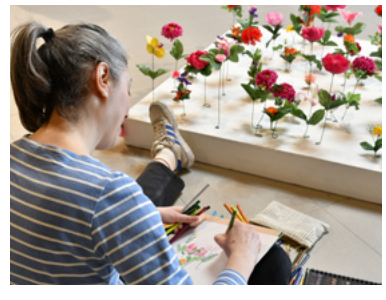

> Edition 2023

Semaine Nationale de la Petite Enfance

Se laisser guider par l'enfant

Rendez-vous incontournable du mois de mars, la Semaine Nationale de la Petite Enfance réunit professionnels, parents et enfants autour de rendez-vous ludiques, festifs et culturels. A Chartres-de-Bretagne, c'est tout un réseau de partenaires qui a conçu un programme pour célébrer les 1 000 premiers jours de l'enfant.

Lily-Rose lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance. 2023

La girafe, c'est l'animal mascotte de la Semaine Nationale de la Petite Enfance ! En prévision de la prochaine édition, les jeunes de l'Igloo ont construit une girafe XXL.

Certains ateliers seront ouverts spécifiquement aux assistantes maternelles du territoire. La majorité sera destinée au grand public.

Pour cette 11e édition, le thème retenu est : *Viens, je t'emmène ! Se laisser guider par l'enfant*. Du 16 au 29 mars, la Ville propose une succession d'ateliers et de rencontres : motricité, bricolage, spectacle... Il y en a pour tous les goûts ! Pour l'organisation de ce rendez-vous, "*c'est toute une communauté qui s'est mobilisée : l'école Brocéliande, le Pôle Sud, les services techniques de la ville...*", retrace Emeline Thomas, coordinatrice de Ty'PAME qui pilote l'événement à l'échelle locale avec sa collègue Karine Dromain. Car dans la ville, la petite enfance est l'affaire de toutes et tous. Notons par exemple le retour du projet *Petite Souris* : grand succès de l'an passé, qui a véritablement embarqué l'équipe pédagogique de l'école Brocéliande, il consiste à accueillir des parents en classe de maternelle. Pendant 1h30, "*un parent propose aux élèves un petit atelier en fonction de ses compétences, de ses passions ou de son métier*", explique Emeline Thomas. Une façon originale d'ouvrir la porte de la classe aux familles et de faciliter la communication avec les enseignantes.

C'est aussi un des principes qui anime Ty'PAME : créer des passerelles entre toutes les structures qui accueillent des jeunes enfants pour mieux répondre à leurs besoins. Les deux accueils de loisirs ouvriront ainsi leurs portes aux familles pour faire découvrir le lieu en prévision de la prochaine rentrée. Et la Protection Maternelle Infantile (PMI) proposera aux parents un atelier massages pour les 0-3 ans.

Partenaire important de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, le centre culturel Pôle Sud programmera plusieurs séances du spectacle **Particule**, une création de la compagnie Sac de nœuds où la danse et la musique s'invitent dans un univers de papier.

La plupart des animations sont proposées par Emeline, Karine et Hélène, accueillantes du LAEP. Programme complet à retrouver dans les commerces et sur www.chartresdebretagne.fr

+ d'infos Ty'PAME
avenue Brocéliande.
Tél. 02 99 77 13 07
www.chartresdebretagne.fr > Ty'PAME

Lieu d'Accueil Enfants Parents...

un 2e créneau à partir d'avril

Le LAEP est un lieu convivial, installé dans les locaux de Ty'PAME : les enfants de moins de 6 ans profitent d'un espace sécurisé et aménagé en jeu libre pendant que leurs parents peuvent partager leur expérience avec d'autres parents et des professionnelles de la petite enfance. Un vrai temps de pause et de partage !

A partir du 3 avril, le LAEP sera aussi ouvert le mercredi de 9h30 à 11h30. "*La CAF et la Ville soutiennent l'ouverture de ce créneau qui permettra aux enfants de plus de 3 ans d'être accueillis*", souligne Dina Joalland, adjointe à la famille."*Certains parents viennent régulièrement, d'autres occasionnellement. Les papas s'y rendent de plus en plus, avec parfois la famille au complet !*", explique Emeline Thomas, coordinatrice de Ty'PAME. Avec ce nouveau créneau, l'équipe se renforce : Hélène Nédellec interviendra comme accueillante du LAEP, aux côtés d'Emeline Thomas et Karine Dromain.

LAEP. Entrée libre, gratuite et anonyme le lundi 9h/12h et le mercredi 9h30/11h30 (hors vacances scolaires).